

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2660(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de balustrades et des kits de garde-corps destinés à être utilisés dans le cadre d'ouvrages de construction uniquement pour prévenir les chutes et qui ne sont pas soumis aux charges verticales de la structure	
Complétant <a href="#">2008/0098(COD)</a>	
Sujet	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Marché intérieur et protection des consommateurs		